

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation du prochain marché artisanal à Jodoigne, nous nous permettons de vous contacter afin de vous proposer d'y participer en tant qu'exposant.

Lieu

Le marché artisanal organisée par le Centre Culturel de Jodoigne & Orp-Jauche se limite exclusivement aux stands installés dans la Chapelle Notre-Dame du Marché, située sur la Grand-Place de Jodoigne. Le reste du temps, la Chapelle sera fermée de manière sécurisée.

Horaire

Le marché artisanal et le marché de Noël ont lieu les vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023 avec un horaire d'accès au public adapté :

Marché artisanal (en intérieur)

- ven. 18h-20h
- sam. 11h-20h
- dim. 11h-18h.

Marché de Noël (en extérieur)

- ven. 17h-23h
- sam. 11h-23h
- dim. 11h-20h.

Les chalets prévus sur la Grand-Place aux mêmes dates sont gérés par la Ville de Jodoigne : sde@jodoigne.be

Marché artisanal

Procédure de candidature

L'exposant envoie sa demande de candidature en complétant la fiche de candidature (voir ci-dessous) complétée. Après sélection, l'organisateur revient vers les artisans choisis. L'inscription est confirmée par la signature commune de la convention et le paiement de la caution et des frais à la participation selon les modalités communiquées à l'artisan(e).

Produits à la vente

Ce marché devra être exclusivement artisanal, chaque artisan(e) ne présentera que des productions personnelles. Toute revente sera interdite. Seuls pourront être exposés et vendus les articles identifiés et décrits dans la candidature.

Sélection des artisans

L'organisateur se réserve le droit de décliner certaines candidatures afin de proposer au public des productions variées et de qualité. Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à renvoyer le plus rapidement possible le formulaire de candidature (ci-dessous). L'autorisation d'occuper un emplacement est personnelle et incessible. Cette décision est irrévocable et non sujette à appel devant quelque juridiction que ce soit.

Conditions de participation

Emplacement de votre stand

L'emplacement des différents stands est géré par l'organisateur, en tenant compte dans la mesure du possible des demandes et besoins de chaque participant.

Montage et décoration de votre stand

Votre stand sera décoré par vos soins dans le respect des autres artisans, du lieu et en accord avec l'Organisation. En tant qu'exposant, vous serez tenu d'être présent le vendredi 8 décembre à 13h afin d'installer votre stand ; votre installation devra être terminée pour l'ouverture officielle à 18h.

Démontage

L'exposant est tenu de remettre en état son stand, évacuer les déchets divers et de retirer les décorations qu'il a mise en place dans le respect des lieux et selon les modalités signalées par l'organisateur.

Matériel mis à disposition

Le matériel mis à disposition pour chaque stand est constitué d'une grande table nappée et de chaises. Le reste du matériel d'éclairage, d'exposition ou autre devra être apporté par vos soins. Nous fournissons l'accès à l'électricité et à l'eau. Merci de vous munir d'appareils non défectueux et de faible puissance électrique. Le participant est responsable de son matériel. Il lui appartient de prendre les mesures et assurances nécessaires.

Permanences

Vous êtes tenu d'être présent à votre stand durant les horaires d'ouverture au public les trois jours de l'événement, faute de quoi la caution sera perdue.

Boissons/Nourriture et accès aux toilettes

La consommation de boissons et nourriture dans la salle d'exposition est interdite, une pièce accessible uniquement aux exposants pour manger et boire est prévue à cet effet.

En tant qu'exposant, vous aurez droit à l'accès aux sanitaires sur place. À la chapelle les sanitaires seront accessibles uniquement aux exposants et aux organisateurs/encadrants mais pas au public.

Frais à la participation et caution

Le prix de participation en ce y compris les frais techniques sur place (location d'une table d'exposition et de la nappe, accès à l'électricité, accès à l'eau) est fixé à 100€ pour les trois jours. Une caution de 100€ est également exigée. Le paiement devra être versé après confirmation de l'inscription et dans les délais communiqués dans la convention.

Remboursement de la caution

La caution vous sera restituée dans le courant de la semaine qui suivra l'événement, à condition du respect total des conditions établies dans la convention signée par les deux parties. Le Centre culturel se réserve le droit de juger du respect de cette convention et de la restitution totale ou partielle de la caution.

Résultat de vente

L'organisateur ne peut pas être tenue responsable du résultat des ventes et de l'affluence du public à cet événement. En aucun cas le prix de l'emplacement ne pourra être remboursé sur base de ce type d'argument.

Autres dispositions

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration d'œuvres, d'accidents ou de dommages de quelques motifs que ce soit.

Le marché artisanal tiendra compte du respect des conditions sanitaires en vigueur.

RGPD

Votre candidature est effective pour l'année en cours, vos coordonnées sont conservées afin de vous communiquer les éditions suivantes.

En espérant vous compter parmi nous en ces jours de fête, veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Pour le Centre culturel de Jodoigne & Orp-Jauche,
Thibaut D'hont
Chargé de projets
thibautd@culturejodoigne.be – 010/81.15.15

Marché artisanal de Noël à Jodoigne

Formulaire de candidature

A renvoyer :

- Soit par courrier postal : Centre culturel de Jodoigne & Orp-Jauche asbl
Grand-Place, 1 - 1370 Jodoigne

Ou par mail : thibautd@culturejodoigne.be

Vos coordonnées

Nom : Prénom :
Adresse postale :
Téléphone : Email :
Site web :

Description des produits mis en vente

Afin de garantir une diversité au public, veuillez décrire le type, le matériau et la technique employée pour les objets mis en vente

Besoins techniques particuliers pour votre stand

Pour toute question technique (raccordement électrique, système d'accroche spécifique, etc.), l'exposant en fait part au Centre culturel au préalable via la fiche de candidature ou par mail afin que, dans la mesure du possible, une solution puisse être trouvée.

Matériel électrique fourni par vos soins (capacité électrique et nombre)

Prix de l'emplacement, de la caution à verser après confirmation écrite de l'inscription

INFOS : 010/ 81.15.15

info@culturejodoigne.be

Fait à _____, le / /
Signature